

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-huit mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 21/03/2013, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur André VISNEUX, Maire.

Présents : MM. André VISNEUX, Yves TRUCHON, Cyril LEDOUX, Lionel HOUZET, Yves BRUN, Jacky CRETY, Pierre DE GROOTE,

Mmes Karine NICAISE DUFLOT, Nathalie COMARLOT

Absents excusés : Pol BROCHET,

Pouvoirs donnés : à Pierre DE GROOTE par Emmanuel GOBANCE,

Secrétaire de séance : Mme Nathalie COMARLOT

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 :

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur BRUN Yves approuve le compte administratif 2012 présenté par le Maire avec un excédent de 138 623.28€ en Fonctionnement et d'un excédent de 346 599.82€ en Investissement.

TAUX D'IMPOSITION 2013 :

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux 2012 pour 2013.

Taxe d'Habitation : 11.20%

Taxe Foncière bâtie : 10.91%

Taxe Foncière non bâtie : 11.25%

Cotisation Foncière des entreprises : 10.26%

SUBVENTIONS 2013 :

Le Conseil Municipal décide pour l'année 2013 les subventions suivantes :

Refuge d'ORMES 80€

Sapeurs-Pompiers de Chaumuzy 110€

Chaumu'gym 200€

Comité des fêtes 1500€

BUDGET UNIQUE 2013 :

Le Conseil Municipal vote le budget unique 2013 de la commune préparé par la commission communale :

Section de Fonctionnement équilibré d'un montant de 407 185€

Section d'Investissement équilibré d'un montant de 541 948€

Rappel HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

A compter du 1^{er} avril le secrétariat est ouvert comme suit :

Le mardi et jeudi de 11h à 13h ET de 17h à 19h

Le Maire,
André VISNEUX